



PRÉFET DE MAYOTTE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUE DE PRESSE

Dzaoudzi, le 1^{er} octobre 2020

Le préfet de Mayotte condamne les actes de sabotage qui ont compromis la sécurité des vols à Mayotte

Selon un mode opératoire qui sera déterminé dans la journée, des individus ont pénétré cette nuit par effraction dans l'enceinte de l'aéroport et ont saboté les véhicules de secours.

Cet acte criminel a empêché les sapeurs pompiers en service de faire sortir les engins indispensables à la sécurité des atterrissages.

Le vol en provenance de CDG a donc été dérouté vers La Réunion. L'avion qui devait procéder à quatre évacuations sanitaires a pu décoller in extremis pour rejoindre La Réunion après que les engins de secours aient été réparés en urgence.

Des plaintes seront déposées dès ce matin pour identifier et poursuivre les auteurs de cette action insensée et criminelle qui aurait pu entraîner des conséquences dramatiques.

Le préfet condamne avec la plus grande fermeté ces actes d'une extrême gravité et forme le souhait que leurs auteurs soient très durement sanctionnés.

Contact presse :

Préfecture de Mayotte - service communication interministérielle

Tél : 02 69 63 54 03 – 02 69 63 54 32

Courriel : communication@mayotte.pref.gouv.fr

Internet : www.mayotte.pref.gouv.fr

Facebook : @Prefet976

Twitter : @Prefet976